

*Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève*

|  |
| --- |
| **WG UPR – France*****Intervention de la Belgique****15 janvier 2018* |

Monsieur le Président,

La Belgique remercie la délégation française pour sa présentation et lui souhaite plein succès pour ce troisième Examen Périodique Universel.

Mon pays félicite la France pour les progrès observés en termes de mise en œuvre recommandations émises lors du deuxième examen périodique, notamment en ce qui concerne la discrimination à l’égard des Roms. Nous saluons également l’élaboration d’un plan national de lutte contre le racisme et l’antisémitisme.

Un certain nombre de défis demeurent cependant, notamment en ce qui concerne le nombre important de réfugiés mineurs non-accompagnés dont une grande partie n’ont pas été enregistrés suite au démembrement du camps de Calais. Mon pays recommande à la France

R1. De déployer les mesures nécessaires afin d’assurer aux MENA présents sur leur territoire un accès au logement, à l’éducation, aux soins médicaux et un suivi rapide de leur dossier, en prenant soin de n’écarter des personnes de l’assistance due à des mineurs que suite à un examen approfondi de leur situation, notamment de leur âge ;

Mon pays s’inquiète aussi de l’étendue de certaines formes de précarité en France, malgré l’existence d’un filet social. Dans ce contexte, la Belgique recommande à la France de

R2. Prendre les mesures nécessaires afin de répondre à la problématique du « mal logement » et des difficultés administratives liées à l’accès aux protections sociales, deux éléments qui ont un impact important sur les droits humains des populations les plus démunies ;

En matière de non-discrimination, mon pays souhaiterai finalement recommander à la France

R3. De faciliter l’obtention par les personnes transgenres de la reconnaissance officielle de leur genre à travers une procédure rapide, accessible et transparente, qui respecte leur perception de leur identité de genre, tout en préservant leur droit à la vie privée.

Merci, Monsieur le Président.